

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 octobre 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Blandine DUPERRAY

Excusés : Mme Audrey PEYRASSE, M Loïc MARIETTON

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 20 septembre 2022

### URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Fabien CHAUCHAT au 2919 route de Brou pour réhabilitation et changement d'affectation d'une grange en logement avec garage. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis de construire déposé par Madame Justine GRANJON et Monsieur Mathieu LEROY au 153 impasse d'Epieux pour construction d'une maison à demi-niveau avec garage intégré. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur Yannick CANIVET au 245 rue du Val d'Azergues pour pose de panneaux photovoltaïques. Demande de pièces manquantes par l'ABF.
- Demande préalable déposée par Monsieur Laurent PAIRE au 768 route de Ronzières pour réfection de toiture et changement de tuiles. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Madame Déborah GUILLARD au 40 rue du Vieux Bourg pour changement de menuiseries. Dossier accepté avec prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Demande préalable déposée par Monsieur Bernard SIVELLE au 3120 route de Brou pour installation de volets roulants. Dossier en attente.
- Certificat d'urbanisme pour la succession Eliane POULY au 1943 route du Berthier.
- Certificat d'urbanisme pour la vente Consorts JOLY/SAS COTE JARDIN au 1943 route du Berthier.

### VOIRIE

- Les Remparts : 20 mètres de bordure ont été réalisés pour sécuriser l'écoulement des eaux de ruissellement.
- L'enfouissement de la ligne à haute tension à la cime du village est terminé.
- Elagage sur la D31 (Ternand-Saint-Vérand) du 24/10 au 28/10 : la circulation sera interdite, une déviation sera mise en place.
- Les barrières de sécurité impasse de la mairie seront installées ultérieurement à cause de difficultés d'approvisionnement.

### BÂTIMENTS

- Maison médicale : La société Logitherm procèdera au nettoyage de la gaine de la VMC du second étage.
- Salle d'animation : Les stores défectueux seront réparés par la société Metalfer pour un montant de 740€TTC.

- Bâtiments de l'école et de la cantine : un devis pour la restauration des chéneaux sera réalisé par l'entreprise Chuzeville. Travaux prévus pour 2023.
- Terrain de football : Un devis a été demandé auprès de l'entreprise Sobeca pour le changement d'un projecteur défectueux.
- Les portes et la fenêtre à la poste devraient être installées prochainement.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Commission culture : Il est projeté d'établir une mutualisation entre les communes qui n'ont pas de bibliothèque afin de participer aux dépenses de fonctionnement et à des achats d'ouvrages des bibliothèques existantes.

### SCOLAIRE

- Point sur les installations et achats :
  - o L'internet est installé depuis le 24/9. Reste la résiliation de la ligne de la cantine pour supprimer un abonnement et la commande de téléphones.
- Conseil d'école le 20/10.
- Participation active des élèves à la cérémonie du 11 novembre : production artistique, lecture de lettres de soldats, lectures des noms des morts, la marseillaise.

### COMMUNICATION

- Nouvel artisan sur la commune : Edouard Lelard, carreleur.
- 10/10 : Interview de 3 personnes par les élèves de CM1-CM2 (article à paraître dans le bulletin annuel)
- Bulletin quadrimestriel : rappel des dates.

### ELECTRICITÉ

- Compte-rendu du comité syndical du 20/09 :
  - o Appel à la sobriété énergétique : mesures d'urgence et d'actions mises en place par le Syder pour accompagner les communes qui le souhaitent à s'engager dans la sobriété et la maîtrise énergétique (coupure éclairage public, extinction des façades des bâtiments publics, abaissement des températures dans les bâtiments publics, promotion des démarches écoresponsables)
- Courrier du Syder envoyé à la préfecture pour justification des refus des demandes de subventions DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dans le cadre de la démarche performancielle
- Extinction éclairage public : face aux risques de la flambée des prix, il a été décidé d'éteindre prochainement l'éclairage public sur les secteurs possibles avec des plages horaires définies.

### EAU-ASSAINISSEMENT

- Rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt.

### DÉLIBÉRATIONS

- Autorisant le recours au contrat d'apprentissage.
- Passage en M57 : il s'agit d'un changement de méthode comptable imposé par l'administration.

### DIVERS

- Cérémonie du 11 novembre : Rendez-vous à 11h00 place du Donjon, un verre de l'amitié sera proposé à la salle d'animation.
- SIVU Jean Borel : L'EPHAD sera maintenu au Val d'Oingt avec une évolution de places disponibles (de 110 lits à 140 lits).
- Prochain Conseil le mardi 8 novembre.

*Fin de la séance 22h10*